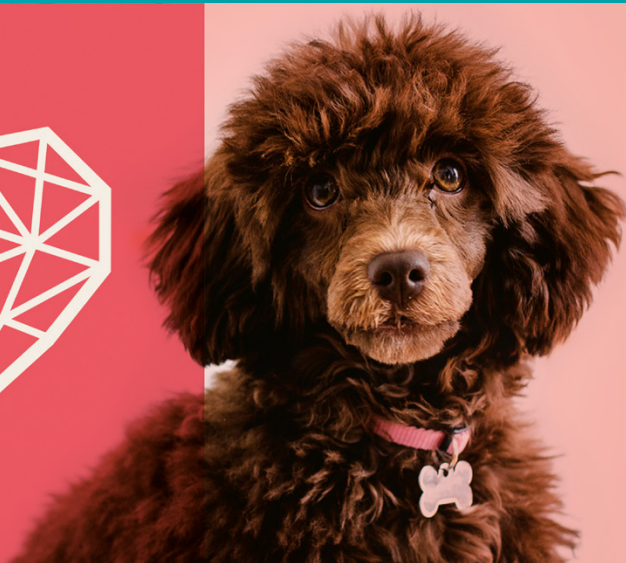


Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux

TOUS ENGAGÉS POUR LA SANTÉ
ET LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX



PRÉAMBULE

La Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux a été lancée en 2010 par le gouvernement du Québec en réponse à plusieurs enjeux majeurs liés à la santé et au bien-être des animaux, à la santé publique et à la vitalité du secteur bioalimentaire.

Pilotée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), elle vise à améliorer la santé et le bien-être des animaux au Québec. Elle repose sur une approche intégrée appelée « Une seule santé », qui reconnaît les liens entre la santé animale, la santé humaine et la santé environnementale. Elle mobilise ainsi divers partenaires (médecins vétérinaires, agriculteurs, chercheurs et citoyens) pour promouvoir des pratiques responsables, prévenir les maladies et encadrer l'usage des antibiotiques afin de limiter l'antibiorésistance. Elle encourage également la formation et la recherche dans le domaine animalier. Depuis ses débuts, avec plus de 90 membres, elle a permis de mettre en place des actions concertées fondées sur la collaboration, l'innovation et la responsabilité partagée.

Les 15 ans d'existence de la Stratégie ont confirmé que la mobilisation des acteurs et la synergie des actions sont importantes pour répondre aux divers enjeux d'un monde en rapide mutation. Dans le contexte socioéconomique, politique et environnemental de 2025, la force du groupe prend tout son sens. C'est donc en misant sur la **communication**, le **partenariat** et l'**innovation** que le MAPAQ souhaite renouveler la Stratégie et aborder la prochaine décennie.

Pour ce faire, l'approche « Une seule santé », qui vise à trouver des solutions durables à des enjeux complexes et interconnectés, sera de nouveau préconisée, le tout en cohérence avec les orientations de la Politique bioalimentaire 2025-2035 - *Nourrir nos ambitions*, dont la Stratégie constitue un maillon essentiel.

La Stratégie présente une démarche concertée ayant pour objectif d'améliorer durablement la santé et le bien-être des animaux du Québec. Le MAPAQ compte assumer le leadership de sa mise en œuvre en concertation avec les organisations qui y souscrivent à titre de partenaires. Une nouvelle structure de gouvernance, nommée « collectif », soutiendra cette relance en favorisant une participation engagée de ces partenaires.

Enfin, un réseautage accru, des exemples d'innovation et la participation active à l'atteinte des objectifs établis, autant au Ministère que chez les partenaires, permettront d'améliorer la santé et le bien-être des animaux au bénéfice de toute la société québécoise.



INTRODUCTION

« De plus en plus sensibles aux défis climatiques d'aujourd'hui et de demain, nos sociétés ont des attentes fortes pour des systèmes de production animale plus durables, respectueux de l'environnement comme du bien-être des animaux. »

– Organisation mondiale de la santé animale (OMSA)

Le rapport 2025 de l'OMSA sur la situation mondiale de la santé animale indique que la combinaison des changements climatiques, de l'intensification du commerce mondial et de l'évolution constante des agents pathogènes entraîne une propagation plus rapide que par le passé des maladies animales, qui frappent plus durement que jamais.

La santé humaine, la sécurité alimentaire, l'économie mondiale et la protection de l'environnement sont influencées par nos liens avec les animaux. Rappelons que la majorité des nouveaux agents infectieux présents chez l'humain provient des animaux, que la résistance aux antibiotiques est un problème mondial commun aux humains, aux animaux ainsi qu'aux écosystèmes et que ces enjeux sont aggravés par le réchauffement climatique.

Les attentes et les préoccupations des citoyens à l'égard du bien-être des animaux qu'ils consomment et des méthodes de production utilisées sont croissantes. Le bien-être des animaux de compagnie et de loisir représente aussi un souci de premier plan au sein de la population. La sécurité des animaux est indissociable de leur santé et de leur bien-être, ce qui implique de pouvoir en prendre soin et les protéger contre tout danger, qu'il soit d'origine sanitaire, environnementale ou météorologique.

Pour répondre à ces enjeux majeurs et universels, l'approche « Une seule santé » résonne pleinement et requiert la participation de l'ensemble des parties prenantes. Ainsi, que ce soit pour l'information, le réseautage ou la collaboration, l'importance de la Stratégie, qui permet une synergie entre les partenaires du secteur pour une amélioration durable de la santé et du bien-être des animaux, est réaffirmée.

La mise en œuvre de la Stratégie a évolué au fil des ans, révélant l'importance du leadership du Ministère et de l'alliance entre les partenaires pour la réalisation d'actions concertées au service de cette vision mobilisatrice.

La finalité première de la Stratégie reste la santé et le bien-être des animaux. Comme la santé animale, la santé humaine et la santé environnementale sont étroitement liées, cette stratégie pourra également avoir une incidence positive sur la santé et le bien-être de la population de même que la préservation des écosystèmes.

La contrôle des maladies animales réduit les risques de transmission entre espèces, contribuant ainsi à la protection conjointe des populations animales et humaines. L'adoption de modes d'élevage axés sur le bien-être animal favorise une gestion responsable des ressources et soutient le développement d'une agriculture durable qui préserve les habitats naturels. La diminution de l'usage des antibiotiques aide aussi à protéger les milieux aquatiques et les sols, renforçant la résilience des écosystèmes tout en réduisant l'antibiorésistance.

Se préoccuper de la santé et du bien-être des animaux, c'est construire un avenir sûr, durable et empreint de résilience pour tous les êtres vivants.

Dans cette perspective, la poursuite de la Stratégie s'articule autour de composantes fondamentales qui en définissent la portée et la cohérence. Ainsi, la **mission** précise la raison d'être de l'action collective. La **vision** trace l'horizon souhaité en exprimant des ambitions à réaliser et à maintenir à long terme. Les **axes d'intervention** structurent les domaines prioritaires où concentrer les efforts, tandis que les **objectifs stratégiques** traduisent ces orientations en des résultats mesurables et concrets permettant d'évaluer les progrès accomplis et d'ajuster les actions au besoin. S'ajoute un **plan d'action annuel** qui indique les initiatives à mettre en œuvre et assure une reddition de comptes transparente tout en permettant une adaptation constante aux réalités changeantes.

En réunissant ces éléments, la Stratégie offre un cadre clair et mobilisateur, à la fois pour guider la prise de décision et assurer la cohérence des initiatives déployées. Enfin, une structure de gouvernance oriente l'action, favorise l'adhésion des partenaires et garantit que les efforts investis contribueront de manière tangible à la réalisation de la mission et de la vision collectives.



Dans cette perspective, la poursuite de la Stratégie s'articule autour de composantes fondamentales qui en définissent la portée et la cohérence. Ainsi, la **mission** précise la raison d'être de l'action collective. La vision trace l'horizon souhaité en exprimant des ambitions à réaliser et à maintenir à long terme. Les **axes d'intervention** structurent les domaines prioritaires où concentrer les efforts, tandis que les **objectifs stratégiques** traduisent ces orientations en des résultats mesurables et concrets permettant d'évaluer les progrès accomplis et d'ajuster les actions au besoin. S'ajoute un **plan d'action annuel** qui indique les initiatives à mettre en œuvre et assure une reddition de comptes transparente tout en permettant une adaptation constante aux réalités changeantes.

En réunissant ces éléments, la Stratégie offre un cadre clair et mobilisateur, à la fois pour guider la prise de décision et assurer la cohérence des initiatives déployées. Enfin, une structure de gouvernance oriente l'action, favorise l'adhésion des partenaires et garantit que les efforts investis contribueront de manière tangible à la réalisation de la mission et de la vision collectives.

MISSION

S'unir et s'engager pour améliorer la santé et le bien-être des animaux au Québec.

VISION

Le Québec privilégie la **communication**, le **partenariat** et l'**innovation** afin d'améliorer la santé et le bien-être des animaux et de contribuer à la santé publique ainsi qu'à la vitalité d'un secteur bioalimentaire durable selon l'approche « Une seule santé ».



AXES D'INTERVENTION

Les axes d'intervention facilitent la collaboration entre les partenaires, qui peuvent ainsi s'identifier à un domaine d'action spécifique et contribuer selon leurs compétences. Le renouvellement de la Stratégie pour la période 2025-2035 s'articule donc autour de trois axes bien définis, qui sont en fait ses piliers opérationnels depuis ses débuts.

AXE 1 — GESTION DES MALADIES ANIMALES

Les urgences en santé animale deviennent de plus en plus prévalentes, notamment en raison des changements climatiques, qui modifient l'écologie, et de la propagation de plusieurs maladies infectieuses. Par exemple, la modification des conditions météorologiques peut favoriser la survie et le développement d'agents pathogènes en dehors de l'hôte ou même l'abondance d'espèces animales réservoirs et de vecteurs de maladies. Les déplacements transfrontaliers, les situations politiques instables et la densité de population peuvent aussi faciliter le transport d'agents pathogènes.

La gestion des urgences en santé animale implique une approche intégrée basée sur des communications stratégiques, la sensibilisation, la surveillance, la prévention, l'intervention rapide et, au besoin, la gestion de crise. Elle est une responsabilité partagée entre les gouvernements et l'industrie. Elle constitue une priorité gouvernementale visant à soutenir la croissance et la résilience des secteurs de production animale. Tous ces secteurs ont la responsabilité de se préparer dès aujourd'hui à lutter contre les menaces sanitaires qui pourraient les accabler. La Stratégie peut offrir l'espace de discussion nécessaire à leurs accomplissements.

Le MAPAQ assurera le leadership attendu en encourageant et en appuyant la poursuite de cette préparation par les équipes de l'industrie, le développement de plans opérationnels ainsi que la réalisation d'exercices de préparation.



AXE 2 — BIEN-ÊTRE ANIMAL

Selon un sondage sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage destinés à la consommation qui a été réalisé en 2021 par la firme Léger, 84 % des Québécois se disent préoccupés par cette question. Parmi les raisons de ne pas consommer fréquemment de la viande ou d'autres produits d'origine animale, la maltraitance et les conditions d'élevage sont respectivement passées d'un degré d'importance de 7 à 17 % (viande) et de 0 à 10 % (autres produits) de 2013 à 2021.

Les éleveurs québécois ont à cœur le bien-être animal et appliquent les codes de pratiques pour les animaux d'élevage du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage. Ces codes sont considérés comme les normes généralement reconnues en production animale, sur lesquelles s'appuie la Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal (RLRQ, chapitre B-3.1) de même que plusieurs programmes de certification de l'industrie.

Afin que les soins prodigués aux animaux évoluent au rythme des avancées scientifiques, les éleveurs du Québec investissent constamment dans la recherche et dans l'adaptation de leur environnement. Les évolutions se reflètent dans l'ajustement des exigences des programmes de certification de l'industrie. Plusieurs nouvelles pratiques ont ainsi vu le jour dans les dernières années et demandent l'adaptation des bâtiments d'élevage et de la régie des troupeaux ([Le bien-être animal à la ferme – Union des producteurs agricoles](#)). Ces évolutions ont aussi un impact sur le coût de production que le consommateur, en cohérence avec ses préoccupations, est appelé à assumer quand il doit choisir entre un produit d'ici et un autre d'ailleurs.

Selon un autre sondage commandé en 2024 par l'Association des médecins vétérinaires du Québec (AMVQ) en pratique des petits animaux¹, 33 % des ménages québécois posséderaient au moins un chat, alors que les chiens seraient présents dans 28 % des foyers. Le bien-être des animaux de compagnie est une responsabilité individuelle et collective. En avril 2025, le MAPAQ a lancé la feuille de route *Tous engagés pour le bien-être des animaux de compagnie*, qui prévoit la création de sous-groupes de travail liés au Groupe de travail sur le bien-être des animaux de compagnie :

- campagne de communication sur l'adoption responsable, la stérilisation et l'identification;
- développement d'un cadre d'intervention pour la surpopulation;
- accompagnement des municipalités en matière d'exigences pour les services animaliers.

Tout comme pour les animaux de consommation, l'implication des citoyens dans l'amélioration du bien-être des animaux de compagnie est essentielle. Ils contribuent d'abord en effectuant des adoptions responsables ainsi qu'en stérilisant et en identifiant leurs animaux, puis en s'assurant de respecter les normes relatives à leur garde et aux soins à leur apporter dans le but d'assurer leur bien-être et leur sécurité.

1. Sondage Web réalisé par la firme Léger du 6 au 9 décembre 2024 auprès de 1011 Québécois âgés de 18 ans ou plus et pouvant s'exprimer en français ou en anglais. Pour l'ensemble des répondants, la marge d'erreur maximale autour des proportions est de plus ou moins 3,1 % 19 fois sur 20, compte tenu, selon le site www.stat.gov.ca, d'une estimation de 3 749 035 ménages, ce qui donne une marge d'erreur de +/- 183 000 chats et de +/- 164 000 chiens.



AXE 3 — ANTIBIORÉSISTANCE

La résistance aux antibiotiques est une menace mondiale pour la santé et le bien-être des animaux, la santé publique, la sécurité alimentaire, la prospérité économique et la santé des écosystèmes. Tout usage d'antibiotique peut contribuer au développement de la résistance, celle-ci étant toutefois favorisée par la surutilisation ou la mauvaise utilisation des antibiotiques. La résistance aux antibiotiques affecte leur efficacité, ce qui se traduit en agriculture par un prolongement des traitements et une augmentation de la mortalité, donc des soins toujours plus coûteux et des pertes de production.

À l'échelle mondiale, des estimations indiquent que le nombre de décès directement liés à la résistance aux antibiotiques pourrait atteindre environ 10 millions par an d'ici 2050 si des mesures adéquates ne sont pas mises en œuvre pour freiner ce phénomène. Les pertes économiques d'ici 2050 associées à la résistance aux antibiotiques sont estimées à 100 000 milliards de dollars américains². L'approche « Une seule santé » est préconisée dans la lutte contre l'antibiorésistance, puisque tous les secteurs se situant à l'interface animaux-humains-environnement sont touchés et doivent collaborer pour combattre cet enjeu mondial.

Depuis le début de la mise en œuvre de la Stratégie, bon nombre de réalisations collaboratives ont contribué à limiter l'antibiorésistance, notamment :

- l'entrée en vigueur du Règlement modifiant le Règlement sur l'administration de certains médicaments le 25 février 2019 (RLRQ, chapitre P-42, r. 1), qui vise à interdire le recours à des antibiotiques à des fins préventives et à encadrer leur utilisation à des fins curatives lorsqu'ils appartiennent à la catégorie 1, soit lorsqu'ils revêtent une très grande importance en médecine humaine, chez les animaux destinés à la consommation humaine;
- les modifications apportées au Règlement sur les prémélanges médicamenteux et les aliments médicamenteux destinés aux animaux (RLRQ, chapitre P-42, r. 10), entrées en vigueur en janvier 2023, qui rendent obligatoire la transmission annuelle des registres des ventes et des fournitures des prémélanges et des aliments médicamenteux destinés aux animaux;
- le développement d'un système de monitoring de l'utilisation des antibiotiques en santé animale et la mise en œuvre de la plateforme AntibiotiQC, où les données de monitoring sont centralisées et hébergées.

La participation des propriétaires et des gardiens³ d'animaux au système de monitoring des antibiotiques est tout aussi importante que le respect des lois et des règlements qui encadrent leur utilisation pour orienter les politiques en matière de lutte contre l'antibiorésistance.

Dans le cadre de la Stratégie, les partenaires du milieu de la santé animale ont convenu de définir et de mettre en œuvre des actions sectorielles et conjointes pour lutter contre l'antibiorésistance chez les animaux destinés à la consommation. Cette initiative vise à canaliser les efforts de ces partenaires en indiquant clairement les moyens à privilégier au Québec afin de favoriser des élevages sains et prospères, de préserver l'efficacité des antibiotiques, d'assurer la sécurité alimentaire et de pérenniser la confiance des consommateurs à l'égard des produits d'élevage québécois. Elle repose sur trois grands objectifs :

- Prioriser la mise en place de mesures et de bonnes pratiques favorisant la santé et le bien-être des animaux et réduisant la nécessité de recourir à des traitements antibiotiques tout en visant une optimisation de la santé des entreprises;
- Améliorer la couverture de la surveillance de l'utilisation des antibiotiques dans les principaux secteurs de production québécois;
- Favoriser un usage judicieux des antibiotiques et une amélioration continue des pratiques en cette matière dans les élevages de production québécois.

2. S. K. AHMED et al., « Antimicrobial resistance: Impacts, challenges, and future prospects », *Journal of Medicine, Surgery, and Public Health*, volume 2, avril 2024, 100081, ISSN 2949-916X, <https://doi.org/10.1016/j.jlmed.2024.100081>.

3. Est considérée comme un gardien toute personne qui a la garde d'un animal, même temporairement, qu'elle en soit propriétaire ou non.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES



OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 COMMUNICATION

Favoriser la diffusion d'informations contribuant à l'amélioration de la santé et du bien-être des animaux et partager les initiatives porteuses des partenaires.

Le monde changeant constamment, il est primordial de rester connectés les uns aux autres. La Stratégie vise ainsi à développer des outils de communication accessibles afin de faciliter la diffusion d'informations scientifiques, pratiques et fiables sur la santé et le bien-être des animaux. Elle a pour objectif de mettre en place des mécanismes de collaboration et d'échange entre les partenaires qui permettent de valoriser et de partager les initiatives novatrices de même que les bonnes pratiques et de rapprocher les différents acteurs concernés.

Ainsi se poursuivra la diffusion du bulletin d'information *Info-Partenaires* pour maintenir les liens étroits tissés durant les dernières années entre les différents secteurs et favoriser un partage rapide des nouveautés d'intérêt pour ceux-ci. Le bilan annuel sera aussi publié pour attester les réalisations s'inscrivant dans le cadre du plan d'action lié à la Stratégie. Une autre activité clé appréciée des membres est l'assemblée annuelle qui a lieu depuis 2011 et qui réunit près de 100 représentants des organisations partenaires. C'est à cette occasion qu'est remis le prix Coup de chapeau, couronnant une initiative québécoise inspirante qui présente des pratiques exemplaires en faveur de la santé et du bien-être des animaux. Enfin, des journées thématiques sur l'antibiorésistance et le bien-être animal seront toujours offertes, permettant de partager les avancées dans ces domaines, suscitant les collaborations et favorisant les innovations.

De plus, les communications entre les partenaires de la Stratégie sont essentielles pour assurer la cohérence, la coordination et l'efficacité de l'action collective. Elles pourront être structurées et optimisées dans la prochaine décennie, notamment en considérant l'essor du réseau 5G et des communications unifiées.



OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 PARTENARIAT

Participer à des initiatives collectives visant à protéger la santé et le bien-être des animaux grâce à une gestion efficace des risques sanitaires, conformément à l'approche « Une seule santé ».

La Stratégie vise à renforcer la mobilisation et la collaboration des acteurs du milieu vétérinaire, du secteur agricole et de la santé publique afin d'améliorer la surveillance des risques sanitaires touchant les animaux, ainsi que la prévention et la réponse à ceux-ci. Elle a également pour objectifs de développer et de promouvoir des stratégies intégrées de gestion des risques en mettant en œuvre des actions concertées.

La Stratégie a notamment pour but de miser pleinement sur la prévention et la gestion des maladies pour améliorer la santé et le bien-être des animaux en agissant en amont des problèmes. Des actions doivent être réalisées sur tous les plans : dans chaque entreprise, au sein de chaque secteur de production et entre les différents secteurs, puisque les entreprises sont interdépendantes face aux risques sanitaires. La biosécurité constitue le fil conducteur de cette approche intégrée, car elle permet à la fois de prévenir l'introduction des agents pathogènes et de limiter leur circulation lorsqu'ils apparaissent.

Dans un contexte propice à l'apparition ou à la réémergence de maladies, la capacité à faire face à celles-ci doit évoluer rapidement et débiter par un système de surveillance robuste. Le Québec possède déjà des avantages non négligeables en matière de détection des maladies animales avec des médecins vétérinaires travaillant avec les animaux d'élevage sur tout son territoire.



Le Québec dispose aussi d'une structure de surveillance des maladies animales bien établie depuis plusieurs années avec le Réseau d'alerte et d'information zoonitaire (RAIZO), le plan annuel de surveillance et de soutien à la gestion du risque et ses laboratoires d'analyse, dont le Laboratoire de santé animale du MAPAQ, membre du Réseau canadien de surveillance zoonitaire. Enfin, en avril 2025, le Programme intégré de santé animale du Québec a été lancé avec un important volet portant sur l'appui à la prestation de services vétérinaires auprès des exploitations agricoles dans chacune des régions du Québec.

En outre, le Québec doit se préparer à intervenir en cas d'introduction de maladies animales d'importance dont certaines pourraient toucher les humains. C'est le cas de l'influenza aviaire hautement pathogène, qui circule à l'échelle mondiale depuis 2021 et qui touche un nombre croissant de mammifères. D'autres maladies, comme la peste porcine africaine et la fièvre aphteuse, bien qu'elles ne soient pas transmissibles à l'humain, pourraient entraîner des conséquences économiques dévastatrices pour les secteurs agricole et agroalimentaire du Québec si elles venaient à s'y introduire.

Pour que le Québec soit prêt à intervenir rapidement et efficacement, des plans d'action doivent être élaborés en collaboration avec tous les acteurs concernés : l'industrie, l'Union des producteurs agricoles et ses fédérations affiliées, les associations professionnelles, les experts en santé animale et humaine, les groupes sectoriels de contrôle des maladies ainsi que les spécialistes de l'environnement.

La Stratégie mise sur les acquis pour améliorer les processus et accroître la capacité à détecter et à gérer les risques, dont ceux découlant des maladies animales et zoonotiques.



OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 **INNOVATION**

Encourager l'adoption de modes d'élevage et de garde durables favorisant la santé et le bien-être des animaux dans un contexte de changements.

Le Québec est particulièrement touché par le réchauffement climatique avec une hausse moyenne des températures de près de 2 °C depuis le début du 20^e siècle. Ce phénomène entraîne des hivers plus courts que par le passé, des vagues de chaleur plus fréquentes et des précipitations accrues. Ces éléments engendrent des risques d'inondations ou de sécheresses plus importants. La vulnérabilité de l'agriculture animale québécoise à l'égard des changements climatiques est bien réelle.

De plus, en 2025, les citoyens sont plus exigeants qu'auparavant concernant les conditions d'élevage et de garde des animaux, tant celles reliées à leur bien-être que celles qui touchent le respect de l'environnement.

Le consommateur souhaite notamment une diminution de l'utilisation des antibiotiques. Le Québec est à l'avant-garde dans ce domaine avec son système de monitoring de l'utilisation des antibiotiques chez les animaux domestiques. Un comité d'orientation et des comités sectoriels sont aussi à l'œuvre dans le cadre de la Stratégie pour mener à terme la stratégie de lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

La Stratégie vise ainsi à promouvoir l'adoption de pratiques d'élevage et de garde respectueuses du bien-être animal en intégrant les avancées scientifiques et les recommandations en matière de santé animale. Elle reconnaît l'importance d'accompagner les éleveurs et les responsables de la garde des animaux dans leur adaptation aux défis environnementaux et climatiques en favorisant des approches innovantes, durables et résilientes. Elle a pour objectif de concilier ces besoins tout en améliorant la santé et le bien-être des animaux, dans une perspective de développement durable et en tenant compte des répercussions sociales et économiques possibles.

Plus les modes d'élevage et de commercialisation favorisant la santé et le bien-être des animaux seront assimilés, plus il sera possible de les mettre en place de manière harmonieuse. Pour y arriver, le partage des connaissances et l'innovation sont essentiels. Ceux-ci passeront par une gamme d'outils allant du code des bonnes pratiques reconnues à la certification permettant de vérifier la mise en œuvre de ces pratiques.

PORTÉE

ANIMAUX CONCERNÉS

La Stratégie s'inscrit en cohérence avec la mission bioalimentaire du MAPAQ. Elle vise principalement les animaux destinés à l'alimentation humaine. Toutefois, compte tenu de l'étendue des responsabilités du Ministère, notamment en matière de santé publique et de bien-être des animaux, elle concerne également tous les animaux domestiques, y compris les animaux de compagnie et de loisir. Les animaux sauvages et autres sont également inclus lorsque leurs interactions avec les humains et les animaux domestiques sont susceptibles d'affecter la santé de ceux-ci ou qu'elles peuvent nuire à la vitalité des entreprises. La collaboration du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs est donc primordiale.

De plus, certaines maladies animales sont transmissibles à l'homme (zoonoses). Le MAPAQ, en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), en assume la surveillance et intervient lorsqu'elles sont détectées. Le MSSS est partie prenante de la Stratégie depuis ses débuts.

PERSONNES CONCERNÉES

L'ensemble des citoyens sont concernés par la Stratégie en raison de leurs attentes à l'égard du monde bioalimentaire, de leurs choix de consommation ainsi que de leurs préoccupations concernant le bien-être des animaux.

Cela dit, la Stratégie interpelle particulièrement les propriétaires et les gardiens d'animaux, les personnes qui travaillent dans le secteur de la santé et du bien-être des animaux, les acteurs de l'industrie bioalimentaire et de la santé publique de même que les groupes promouvant la santé et le bien-être des animaux.

La Stratégie vise au premier chef les personnes qui s'occupent des animaux destinés à l'alimentation humaine et à l'élevage. Elles jouent un rôle central en matière de santé et de bien-être de ces derniers. La Stratégie touche également les autres maillons de l'industrie bioalimentaire. Par exemple, les personnes qui travaillent dans les domaines du transport, de la manipulation ou de l'abattage des animaux et celles qui sont à l'œuvre dans le service-conseil ou la production d'intrants doivent se soucier des normes en matière de santé et de bien-être des animaux.

La Stratégie mise sur le partenariat et la concertation entre les différents acteurs concernés par la santé et le bien-être des animaux. Ce partenariat et cette concertation peuvent impliquer des participants de divers horizons : organisations d'éleveurs, organisations du secteur bioalimentaire, organisations civiles, professionnels du domaine bioalimentaire ou gouvernements.

CADRE LÉGAL

La Stratégie s'appuie sur le cadre légal actuel et le respecte. Ce cadre définit et balise son champ d'action. Des lois et des règlements ont toutefois une incidence directe sur son développement :

- La Loi sur la protection sanitaire des animaux (RLRQ, chapitre P-42), modifiée à l'automne 2024, permet l'application des pouvoirs d'intervention visant à assurer la protection sanitaire des animaux en considérant la santé animale et la santé publique.
- La Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal (RLRQ, chapitre B-3.1) et ses règlements ont pour objectif d'établir des règles concernant la garde des animaux et les soins à leur apporter pour assurer leur bien-être et leur sécurité tout au long de leur vie.

D'autres lois provinciales peuvent avoir des répercussions sectorielles sur le développement de la Stratégie, dont la Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29) ou les lois encadrant les professions réglementées telles que celles des pharmaciens, des agronomes et des médecins vétérinaires. Enfin, il importe de tenir compte de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) dans tout ce qui touche le partage de données, par exemple en situation de surveillance épidémiologique.

De plus, la Stratégie souscrit d'emblée au principe de la Loi sur le développement durable (RLRQ, chapitre D-8.1.1) : « [...] un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementales, sociales et économiques des activités de développement ».

Finalement, la Stratégie évolue dans un environnement régi aussi par certaines lois fédérales, dont la Loi sur la santé des animaux (L.C. 1990, chapitre 21).



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

La santé et le bien-être des animaux sont des notions complémentaires qui influent l'une sur l'autre. Parce que ces notions sont liées et que leur équilibre est influencé par les mêmes facteurs, elles sont indissociables lorsqu'on examine notamment les modes d'élevage et qu'on propose des changements. Les dimensions environnementales, sociales et économiques sont au cœur des débats entourant l'élevage des animaux et les autres activités commerciales les concernant. La Stratégie vise donc un équilibre entre des visions et des besoins qui peuvent être divergents.

MISE EN ŒUVRE

La Stratégie prend vie grâce aux actions et aux efforts de nombreuses organisations partenaires représentant divers secteurs d'activité et regroupées dans un collectif. Le MAPAQ assume le leadership de sa mise en œuvre en concertation avec ces organisations.

De plus, la gouvernance de la Stratégie est assurée par un secrétariat, dirigé par le MAPAQ, et un comité de pilotage, présidé par ce dernier, qui encadrent et contrôlent sa mise en œuvre. L'assemblée annuelle des partenaires permet aussi de s'assurer que les décisions sont prises de manière cohérente et responsable, et qu'elles sont alignées sur les objectifs de la Stratégie.

Enfin, les groupes de travail thématiques offrent un espace de collaboration et de dialogue conçu pour soutenir une mobilisation durable et une action concertée autour de priorités communes, qui se traduit par un plan d'action annuel.



